



La lettre de Romilly sur Andelle



J
A
N
V
I
E
R

2
0
1
8

Mairie ☎ 02 32 48 73 00
 Fax : 02 32 49 28 00
 Du Lundi au Vendredi 08h30 - 12h00
 et 13h30 - 17h30
 Le Samedi 09h00 - 12h00
 ✉ Rue Neuve 27610 Romilly sur Andelle
 mairie@romilly-sur-andelle.fr
 Site internet : www.romilly-sur-andelle.fr
Service urbanisme en Mairie :
 Ouvert au public tous les jours le matin
 8h30 - 12h00

C.C.A.S. le matin ☎ 02 32 48 73 08

Police Municipale ☎ 06 85 55 39 42
 ☎ 06 81 68 51 87
 Du Lundi au Vendredi de 8h à 19h30
 Le Samedi de 9h à 12h00
 Après 19h30, faire le 17 Gendarmerie

Biblio-Médiathèque ☎ 02 32 48 18 28
 Lundi - Mardi - Jeudi 16h30 - 18h30
 Mercredi - Vendredi 10h00 à 12h00
 14h00 à 18h30
 Samedi 09h00 - 12h00
 Courriel : bibli.romilly@wanadoo.fr

Déchetterie ☎ 06 63 15 40 16
Du 1er Avril au 30 Septembre
 Lundi : 08h00 - 11h45 et 13h30 - 17h45
 Mardi, jeudi : 08h00 - 12h15
 Mercredi, Vendredi, Samedi : 09h00 - 11h45
 13h30 - 17h45

Du 1er Octobre au 31 Mars
 Lundi, Mardi, Jeudi : 13h30 - 16h45
 Mercredi, Vendredi, Samedi : 09h00 - 11h45
 13h30 - 16h45

LA POSTE ☎ 02 32 49 76 49
Uniquement le matin :
 Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h à 12h30
 Jeudi et Samedi de 9h à 12h

Gymnase ☎ 06 71 87 33 09

R.P.A. La Potière ☎ 06 14 85 05 74

Permanences des élus

Municipalité

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire de Romilly sur Andelle

Samedi 20 Janvier de 9h à 10h

Monsieur Detlef KUHN, Adjoint Travaux

⇒ le 3ème Jeudi de 17 h à 18 h

Madame Dominique DAVID, Adjointe Vie Sociale

⇒ le 2ème Lundi de 17h30 à 18h30

Monsieur Bernard HURAY, Adjoint Urbanisme et Voirie

⇒ le 2ème Lundi de 17 h à 18 h

Monsieur Xavier CHIVOT, Adjoint Vie Associative

⇒ le 2ème Mercredi de 18 h à 19 h

Madame Pascale GERARD, Adjointe Culture, Sport, Restauration

⇒ le 3ème Jeudi de 17 h à 18 h

Monsieur Pierre CHIAPELLO, Délégué aux Affaires Scolaires

⇒ le 2ème Mardi de 17 h à 18 h

Mr Didier HOUSSAYE, Délégué Communication - Entreprises

⇒ le 2ème Mercredi de 17 h à 18 h

Monsieur Frédéric VIEUX, Délégué Budget - Finances

⇒ le 3ème Lundi de 17h30 à 18h30 (sur demande)

Vous pouvez également laisser un message pour l'élu concerné avec vos coordonnées auprès du secrétariat qui fera suivre ☎ 02 32 48 73 00

Madame Françoise COLLEMARE / Monsieur Thierry PLOUVIER

Conseillers Départementaux du Canton de Romilly/Andelle

Uniquement sur rendez-vous

☎ 06 82 66 55 81

☎ 06 25 22 66 72

Crèche Halte-garderie Récré Andelle ☎ 02 32 49 22 57

MJC A.L.E.R. (Secrétariat) ☎ 02 32 48 04 09

La MARELLE ☎ 02 32 48 04 09

RIBAMBELLE périscolaire maternelle ☎ 02 32 49 66 79

ECOLE DE MUSIQUE ☎ 02 32 48 12 54

Ecole Maternelle GENEVOIX ☎ 02 32 48 17 88

Ecole Louise MICHEL ☎ 02 32 68 79 23

Collège des Deux Amants ☎ 02 32 49 45 22

C.D.C.L.A. ☎ 02 32 49 61 27 La Vente Cartier BP 20

27380 Charleval

cdcla-andelle.fr



Le mot du maire

(Janvier 2018)

⇒ **2^{ème} Cérémonie de la citoyenneté**

Nous avons accueilli des jeunes de 15 à 17 ans pour notre deuxième **Cérémonie de la Citoyenneté** le vendredi 24 novembre à la Mairie. Nous avons une salle du Conseil Municipal avec plus de 100 personnes. 80 jeunes étaient présents avec des parents. Nous pouvons être fiers de leur civisme.

Nous leur avons présenté notre commune grâce à un montage audio-visuel (notre situation et nos services, nos réalisations et nos projets). Puis, nous avons énoncé les droits et les devoirs des citoyens. Enfin, nous avons entonné tous ensemble les paroles de la Marseillaise.

⇒ **Distribution de colis de Noël à nos seniors**

Des jeunes Romillois, écoliers et collégiens, ont distribué le samedi 16 décembre les **colis de Noël à tous nos seniors âgés de plus de 65 ans** (189 couples et 238 personnes seules, soit 616 personnes). Nous avons le grand plaisir d'organiser cette distribution avec notre service administratif. Nous avons choisi les colis, avec les membres du CCAS, en nous basant sur la qualité des produits et le conditionnement.

Deux membres du CCAS iront remettre un cadeau à ceux qui sont hospitalisés.

⇒ **Noël de la commune pour les enfants de Romilly le 17 décembre 2017**

Notre **Noël de la commune** le dimanche 17 décembre a connu un réel succès. Plus de 400 enfants et parents ont profité du spectacle « Quovadis Show » avec un magicien comique et un chien.

Ensuite, le Père Noël est arrivé avec des friandises et s'est fait photographier avec les enfants. Nous avons ensuite partagé tous ensemble un goûter avec des clémentines, des viennoiseries et des jus de fruit. Nous avons aussi offert aux parents du vin chaud.

⇒ **Nouvelle boulangerie à Romilly sur Andelle : ouverture en février !**

Comme vous le savez, nous avons travaillé depuis plusieurs mois sur deux hypothèses pour **conserver une boulangerie artisanale** à Romilly sur Andelle : soit l'installation d'un nouveau boulanger dans l'ancienne boutique, soit la création d'un bâtiment rue Saint-Georges à la charge de la commune.

Nous avons une bonne nouvelle avec la reprise de l'ancien fonds rue Blingue par Monsieur et Madame DECLOMESNIL, qui sont des professionnels dans leur métier avec un sens aigu du contact. Ils habitent la région et ont de nombreux projets pour leur magasin qui s'appellera le **Fournil des deux Amants**. Ils vont investir dans le matériel, en particulier le four et le magasin. Ils espèrent ouvrir en Février 2018.

Nous comptons sur chacun d'entre vous pour soutenir ces boulangers. Il est vital de conserver nos activités commerciales sur la commune. Pour cela, il est souhaitable que vous fassiez vos achats dans chacun de nos commerces.

⇒ **Cartes Nationales d'Identité et Passeports**

Les **Cartes Nationales d'Identité et Passeports** sont dorénavant délivrés à Fleury sur Andelle et dans 23 autres communes de l'Eure. Nous avons déjà déploré de ne pas être éligibles. En fait, nous souhaitons disposer de ce dispositif.

Un lien vers un site Internet permet de prendre rendez-vous à la mairie de Fleury sur Andelle. Lorsque vous viendrez pour faire vos papiers d'identité, notre service d'accueil et d'Etat civil vous proposera de prendre le rendez-vous pour vous, cela vous fera gagner du temps.

Un autre site ANTS permet de connaître toutes les formalités nécessaires, nous pourrons vous donner cette liste. La fourniture des cartes grises se fera aussi par ce site ou auprès d'un garagiste agréé.

Nous avons mis ces deux liens dans le site de la commune.

⇒ Réduction des horaires de la poste à Romilly sur Andelle : réactions

La Poste n'est plus ouverte que les matins du lundi au samedi (9h – 12h ou 9h – 12h30) depuis le 13 Novembre. Vous êtes nombreux à être venus signer la **pétition pour une ouverture régulière de la Poste** en Mairie et nous vous remercions de votre soutien (plus de 340 personnes ont signé).

Nous l'avons envoyée à nos décideurs. Actuellement, le Préfet Monsieur Thierry COUDERT, le Président du Conseil Départemental de l'Eure, Monsieur Pascal LEHONGRE, les Sénateurs, Monsieur Hervé MAUREY et Madame Nicole DURANTON, la Députée, Madame Claire O'PETIT, ont écrit à la Direction de la Poste pour leur demander de reconsidérer leur décision. La Sous-Préfète, Madame Anne FRACKOWIAK-JACOBS, va nous proposer une rencontre de médiation avec le Directeur territorial de la Poste.

⇒ Réalisation d'un « Cœur de Bourg » Condorcet à ROMILLY

Nous avons réalisé notre **Cœur de Bourg Condorcet**, qui comprend des commerces, artisans et services dans l'ancienne école Condorcet, ainsi que des logements sur les ailes du bâtiment. Avec les entreprises et nos services techniques qui participent aussi à la réhabilitation, nous avons : **3 activités commerciales ou artisanales, 8 logements, 1 local communal (ancienne mairie et salle du conseil)**. Plus de 20 places de parkings sont prévues.

10 corps de métier sont intervenus sur le chantier dirigé par Madame BESCOND, architecte, **sur les ailes du bâtiment** : décontamination amiante et plomb, démolition gros œuvre, menuiseries extérieures, cloisons doublage isolation, menuiseries intérieures, électricité, chauffage ventilation plomberie, carrelage faïences sols souples, peinture et voirie réseaux divers.

Pour **les logements en façade et l'ancienne mairie**, ce sont nos **services techniques** qui terminent actuellement l'aménagement avec leur spécialité professionnelle (cloisonnement, électricité, plomberie, menuiserie, maçonnerie, peinture, pose de sols).

Pour la **mise en location et la gestion** des 8 logements et des 3 cases commerciales et artisanales, nous avons signé une convention tripartite avec un notaire et un agent immobilier.

Ces locaux seront neufs et situés en centre ville. Le **loyer moyen** s'élèvera à environ 500 €.

⇒ Fabrication des Selles « Idéale » à Romilly sur Andelle depuis 6 ans

Monsieur DUCES, originaire de Toulouse, est un passionné. Il a décidé de reprendre la fabrication des **selles de vélo « Idéale » de Tron et Berthet** (usine de Pont Saint Pierre) qui a fermé en 1983. Il est donc venu pendant 6 ans à Romilly chez Monsieur MESLIN, patron de Vergez Blanchard, fabriquer ces selles dans un petit atelier. Il a bénéficié du savoir-faire des ouvriers de l'époque qui se sont regroupés pour l'aider.

Maintenant qu'il est bien au point, il a fondé sa propre entreprise près de Toulouse et il fabrique à l'ancienne ces selles en les vendant à l'internationale au prix de 250 €, ce qui n'est pas énorme par rapport au nombre d'heures qu'il passe pour chaque unité. Il a fait une petite cérémonie au CARRE pour remercier tous ceux qui l'avaient aidé.

⇒ 2 recordmans du monde de l'heure en cyclisme près de Romilly

On connaît évidemment le **record du monde de l'heure de cyclisme** de Jacques ANQUETIL, de la Neuville Chant d'Oisel, le 29 juin 1956 à Milan (46,159 km / h).

On connaît moins celui de Marcel BERTHET, de Pont Saint Pierre, qui a battu trois fois le record du monde de l'heure et qui a établi un record le 20 septembre 1913 à Paris (43,775 km / h).

Nous sommes bien dans une région propice au cyclisme. Il serait super que nous ayons un jour le passage du Tour de France dans notre célèbre Côte Jacques ANQUETIL.

⇒ Vie économique

La société **Centaure** a installé des modules (Algéco) pour le développement de leurs services administratifs.

⇒ Nos autres services municipaux

J'ai déjà décrit dans les derniers mots du Maire les services administratifs, les services techniques et la police municipale.

Nos **services d'entretien** : L'équipe des services d'entretien est composée de plusieurs personnes. Elle est chargée de la propreté des bâtiments communaux (la mairie, le C.A.R.R.E., la Marelle, la salle Jeunes, la Ribambelle, les restaurants du Cœur, l'école Maurice Genevoix, l'école Louise Michel, l'espace Condorcet, le Moulin Marie de France, la Maison du Marais, le complexe Aragon, la bibliothèque-médiathèque, les locaux des services techniques, les vestiaires du stade Maurice Fleuriel, les toilettes publiques). Pour le lavage des vitres, nous faisons appel deux fois par an à une entreprise spécialisée.

Nos **services scolaires et de restauration** : Dans nos services scolaires, il y a des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) dans chaque classe de maternelle. Ils sont chargés d'assister les enseignants et aussi de la propreté des locaux. D'autre part, nous avons un agent qui aide les enseignants de l'école élémentaire. Elle aide à la préparation des activités, notamment pour l'informatique et la lecture.

En restauration, nous avons trois employés qui servent les repas et font la vaisselle, le rangement et l'entretien des locaux. D'autres personnes assurent la surveillance et la prise des repas des enfants le temps des midis.

Nos **services annexes** : A la résidence des personnes âgées de la Potière, une employée assure le gardiennage, l'entretien des locaux et propose des activités pour nos anciens.

A la bibliothèque-médiathèque Jacques Prévert, notre bibliothécaire et une employée communale assurent le fonctionnement, le développement et l'ouverture pour les prêts de livres et de CD.

Pour les associations et locations de salles et de matériel, un agent communal a en charge l'accueil des utilisateurs, le respect des lieux, l'apport du matériel nécessaire à nos manifestations.

A la MJC Aler, la directrice et la secrétaire sont des agents communaux.

L'**encadrement général** est assuré par Monsieur Gilbert ROTH, directeur général des services.

⇒ Marais en centre-ville de Romilly

Depuis mars 2008, la municipalité a décidé d'avoir une approche environnementale dans ses projets et s'est intéressée à promouvoir notre patrimoine. Le **Marais de Romilly** est le seul Marais en centre ville de la vallée de l'Andelle. Sa surface est de 12 000 m².

Notre marais était en mauvais état. Il était asséché, de nombreuses plantes avaient disparu, et il se transformait en forêt. Nous avons décidé de lui redonner une nouvelle vie afin qu'il devienne un lieu de visite et de détente pour les Romillois. Nous l'avons d'abord hydraté avec les eaux d'écoulement des nouvelles résidences en 2010. Grâce au SI-BA, des travaux ont eu lieu sur deux années. La rangée de peupliers qui pompaient l'eau du marais a été abattue. Deux mares ont été façonnées en 2012 pour accueillir les batraciens, canards et poules d'eau. La moitié du marais est désormais fauchée chaque année. Les déchets verts sont évacués. Cela appauvrit le sol et fait pousser une plus grande diversité de plantes sauvages.

Nous avons nettoyé les abords du Marais, nous avons retourné la terre pour préparer le fleurissement et la plantation d'arbustes.

Un aménagement touristique a été réalisé, adapté aux personnes à mobilité réduite. Une plateforme d'observation, un chemin dans le petit bois et des panneaux d'information ont été installés. Grâce à ces travaux, le marais sera de plus en plus beau au fil des ans.

Nous continuons à le faucher régulièrement. De nouvelles plantes et fleurs spécifiques des terrains humides se sont installées naturellement. Elles attirent une nouvelle faune et flore en particulier la Reine des prés, la Consoude officinale, la Viorne obier, la Salicaire commune, la Libellule, la Grenouille et la Rousserole. Nous associons les écoles et les associations locales à la découverte et à l'entretien.

⇒ Modalités d'inscription aux écoles de Romilly sur Andelle : rectificatif

Depuis 2008, seuls les enfants dont les parents résident sur la commune de Romilly ont le droit d'être inscrits dans nos écoles. Pour la rentrée 2018-2019, nous permettrons aussi aux **enfants dont les grands-parents sont résidents à Romilly** de pouvoir **s'inscrire en école maternelle**.

Si vous êtes concernés, avant d'inscrire votre enfant en maternelle, vous devez venir compléter un dossier en Mairie.

⇒ Travaux de voirie dans la commune

Nous avons réalisé des enrobés avec la CDCLA (Communauté de Communes Lyons Andelle) pour des travaux de voirie :

- dans la **rue de la Taillanderie**, entre la rue Blingue et la Sente du Rivage, sur 80 m, cette voirie est réalisée avec la CDCLA, nous avons 50 % de fonds de concours à notre charge.

Nous avons aussi effectué avec la CDCLA :

- un gravillonnage d'**une partie de la Sente du Rivage** sur 40 m.

⇒ Vie communale

Messieurs Jacques TAPIA et Serge POTTIER, agents du service technique, ont pris une **retraite** bien méritée. Nous avons organisé une cérémonie en mairie de Romilly en leur honneur le vendredi 1^{er} décembre.

Pour notre **fleurissement**, le Conseil Départemental de l'Eure nous a remis deux diplômes et une participation financière (le **Label 1 fleur** et le **prix d'Honneur**).

Les conseillers municipaux ont eu le plaisir de venir distribuer dans vos boîtes aux lettres, début décembre, le **bulletin municipal**, l'**agenda Romillois 2018** et l'**invitation pour les vœux du Maire**.

Des élus sont passés le mercredi 20 décembre dans les écoles avec le **Père Noël** pour remettre des friandises aux enfants et nous avons organisé un **repas de Noël** pour nos écoliers.

Nous fêterons les **vœux aux habitants de La Potière** le samedi 6 janvier 2018.

Une opération **recyclage de papiers** est proposée par les professeurs du collège le vendredi 12 janvier et le samedi 13 janvier.

Le samedi 13 janvier, la Communauté de Communes CDCLA propose un **spectacle de magie mentale** à l'espace Aragon. Du 13 au 19 janvier, la CDCLA organise dans les mêmes lieux une exposition « Voir la lumière ».

Retenez la date du vendredi 9 février à partir de 19h30, ce sera à l'espace Louis Aragon la 10^{ème} édition des **Lauréats sportifs de la CDCLA**. Vous y êtes chaleureusement invités.

⇒ Nos associations

Le mardi 9 janvier 2018, l'association **R.A.S.** va présenter ses vœux au C.A.R.R.E.

Le dimanche 14 janvier, les **Roses d'Automne** nous convient à partager la galette au C.A.R.R.E.

Le dimanche 28 janvier, la **Passerelle** organisera une foire à tout à l'espace Aragon.

Bon mois de Janvier...

Je vous présente personnellement mes meilleurs vœux pour cette année 2018.... Toute l'équipe municipale et l'ensemble des agents communaux feront leur maximum pour vous apporter satisfaction.

Retenez la date des « **Vœux du Maire pour tous** » où vous êtes invités :
le vendredi 5 janvier 2018 à 18 h à la salle Aragon.

A cette occasion, **je vous exposerai nos réalisations de l'année 2017**
et nous pourrons partager ensemble le verre de l'amitié.

Le maire, Jean-Luc ROMET

Vie Communale

BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE JACQUES PREVERT

Venez retrouver notre actualité sur notre blog : bibliothequemediathequeromillysurandelle.com

Toutes nos animations sont gratuites.



Lecture musicale

Mardi 16 janvier à 19h00

« Un paquebot dans les arbres »
de Valentine GOBY
aux Editions Actes Sud

Valentine GOBY sera accompagnée
de
Jérôme PEYRELEVADE harmoniciste

La lecture musicale où la voix de l'auteure-récitante et l'harmonica se répondent, s'interrogent, complices et vindicatifs, proposent à l'auditeur d'entrer dans une relation d'intimité avec le texte, de partager les joies et les colères, les frustrations et les espoirs de la jeune Mathilde, combattante de l'impossible, au nom des siens. L'harmonica est par excellence l'instrument du souffle, qu'on peut voir comme thème central du roman.

La lecture musicale sera suivie d'une dédicace de l'auteure (Valentine Goby écrit aussi pour la jeunesse), les ventes seront assurées par la librairie Colbert de Mont Saint Aignan.

L'école de musique Intercommunale

Romilly – Pont Saint Pierre – Pîtres se déplace à la Bibliothèque-Médiathèque

Samedi 20 janvier à 11h00 : concert Intermezzo flûte
Mercredi 24 janvier à 17h00 : concert Intermezzo piano

Vie sociale



Les Restos du Cœur

La campagne d'Hiver a débuté le Mardi 21 novembre 2017 pour s'achever mi-Mars 2018.

Nous poursuivons les inscriptions pour les familles qui ont besoin de nous.

N'oubliez pas de vous munir de vos justificatifs de ressources et de dépenses (documents nécessaires et obligatoires). Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont répondu à notre sollicitation lors de notre collecte de début décembre à l'Intermarché de Romilly et au Carrefour Market de Fleury.

Nous avons recueilli 1 tonne 400 kg de marchandises et en particulier beaucoup de chocolats qui nous ont permis de gâter enfants et parents pour la fin de l'année.

Nous remercions, également, la Société Milton Roy pour la collecte de jouets qui a été faite dans son entreprise, ainsi que les écoles de Romilly. Nous sommes ouverts les mardis et vendredis de 13 h 30 à 16h 00.

☎ aux heures d'ouverture 09 64 23 14 27 ou Nelly 02 32 48 07 90 - 06 61 90 51 34.

C.C.A.S.

Etablissement communal autonome et indépendant du Conseil Municipal

Ses principales missions consistent à accueillir, écouter, informer, orienter, conseiller, aider, sous couvert des membres du C.C.A.S. (5 élus et 4 membres extérieurs).

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour vous aider :

Lundi 8h30 – 12h / Mardi 13h30 – 17h / Mercredi 8h30 – 12h / Jeudi 8h30 – 12h / Vendredi 8h30 – 12h

☎ **02.32.48.73.08 Corinne CANDEIAS**

Pour info : une aide à la **cantine** est également possible sous certaines conditions. Prendre contact avec le C.C.A.S.

Après-midi gourmande RPA La Potière : date non communiquée

Logements RPA La Potière libres : pour toute information ☎ **02.32.48.73.08 Corinne CANDEIAS**



Résidence pour Personnes âgées - La Potière

Dans un cadre verdoyant bordé d'un cours d'eau, agréable et convivial, le foyer résidence pour personnes âgées "La Potière" de Romilly-sur-Andelle, accueille les personnes de plus de 60 ans valides ou semi-valides (autonomes).



Actuellement quelques T1 (33 m2) restent disponibles, pour un loyer de 444 € (charges de chauffage au gaz et d'eau comprises).

Ces appartements non meublés sont remis à neuf. L'aide personnalisée au logement (APL) peut être attribuée selon les ressources.

La Résidence se trouve dans une ville dotée de tous les services de proximité (commerces, poste, cabinet médical, pharmacie, cabinet dentaire, livraison de repas et intervention d'aide-ménagère possibles). Des activités sont proposées dans la Résidence (club des roses d'automne et par la municipalité).

La mairie assure une fois par semaine la prise en charge des résidents en mini bus jusqu'au supermarché.

Le FRPA "La Potière", par son cadre exceptionnel, propice au calme et la sérénité avec un loyer convenable, constitue un endroit idéal pour une retraite paisible.

**Pour tous renseignements complémentaires ou visite
CCAS de Romilly-sur-Andelle 02 32 48 73 08**

Ville de Romilly sur Andelle

Centre communal d'action sociale

MISSIONS PRINCIPALES

CCAS

Mairie
rue Neuve
27610
Romilly sur Andelle

Tél. 02 32 48 73 08

Email

ccas@romilly-sur-andelle.fr

Corinne CANDEIAS

Permanences

Lundi 8h30-12h
Mardi 8h30-12h
Mercredi 8h30-12h
Jeudi 8h30-12h
Vendredi 8h30-12h

Etablissement communal autonome et indépendant du conseil municipal

- sont nommés 5 élus et 4 membres extérieurs
- Le CCAS est un établissement public administratif. Il est géré par un conseil d'Administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique locale sociale. Il anime une action générale de prévention et de développement social en liaison avec les institutions publiques et privées et la population.

Pôle d'action sociale

- **Accueil, écoute, orientation, aide et accompagnement de personnes en situation de difficultés ou d'exclusion.**

- **Attribution de prestations**

- ❖ aide au transport pour un service courses,
- ❖ bon alimentaire,
- ❖ bon de chauffage,
- ❖ aide à la cantine,
- ❖ aide aux vacances,
- ❖ prêt,
- ❖ secours d'urgence.

Ces attributions sont étudiées au cas par cas et accordées sous certaines conditions.

- **Location de jardins communaux**

Résidence de la Potière

Elle est destinée principalement aux personnes autonomes de plus de 60 ans, les personnes de moins de 60 ans présentant un handicap ou une pathologie peuvent également y prétendre.

- orientation des demandes d'aide sociale légale
- Aide à la mise en place d'intervention aux domiciles des personnes et à la mise en place de portage de repas (via la CDCA)

Demande de logement

Responsable : Mme Anita GUILLUY

Le CCAS vous accompagne dans vos démarches auprès des organismes de logement HLM (Eure Habitat, logement familial de l'Eure, Siloge)



Permanence C.I.D.F.F.
(Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)
Mardi 16 Janvier

La permanence est assurée en Mairie de Romilly sur Andelle tous les 3èmes mardis du mois de 13h30 à 16h45.
Rendez-vous conseillé au 02 32 33 44 56 - CDIFF de l'Eure, 12 rue de l'Espéranto - Espaces Olympes de Gouges - Apt 42 - 27000 EVREUX - Mail : standard@cdif27.fr

Informations sur les permanences des assistantes sociales

Permanences d'accueil social à Fleury sur Andelle, le mardi après-midi et le jeudi matin avec rendez-vous.
Permanences de Romilly / Andelle à la RPA La Potière sur rendez-vous.

Pour tout nouveau dossier ou en cas de difficultés, téléphoner au numéro unique : 02 32 31 97 17.

Sinon, joindre le centre médico social de Fleury sur Andelle au 02.32.49.52.21



Initiatives pour l'Emploi des Jeunes

Dynamic'Emploi a mis en place une action en faveur des jeunes sur le territoire.

Public : Jeunes de moins de 26 ans sans emploi et sans formation au moment de l'entrée.

But : entrée en emploi et / ou en formation.

Accompagnement renforcé d'une durée de 6 mois : 1 entretien individuel tous les 15 jours, une journée par semaine d'action collective.

Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter le 06 81 01 95 78.

Permanences de la Mission Locale - Espace Enfance Jeunesse La Marelle

25 Sente des Jardins du Levant

Vendredis 05 et 26 Janvier de 9h30 à 12h00

Mercredi 17 Janvier de 14h00 à 16h30

Contact Mission Locale : ☎ 02 32 49 90 09 Email : mission.locale@mlv2al.fr Site internet :
www.mlv2al.fr www.facebook.com/missionlocale.v2al



Vous recherchez un moyen de locomotion pour un emploi, une formation, une démarche...

La Mission Locale et la Communauté de Communes de l'Andelle, en partenariat avec l'association Alfa, mettent à **vos disposition deux scooters et une mobylette** pour effectuer vos déplacements.

Renseignements ☎ 02 32 49 90 09



Croix Rouge Française

Horaires d'ouverture du « Vestiboutique » de l'antenne de Fleury sur Andelle - Local au Petit Nojeon (RD 321)

Ouverture les mardis et vendredis de 14h00 à 16h00 et le deuxième samedi du mois de 14h00 à 16h00.

Vestiboutique : A partir du 2 Janvier 2018, sacs à 5 €.



Quelles aides possibles pour passer son Permis B pour les 16-25 ans ?

Pour les jeunes l'obtention du Permis reste un incontournable pour décrocher rapidement un emploi. Aussi l'accompagnement global que propose la Mission Locale aux jeunes inclue la facilitation de l'accès à la mobilité par la mobilisation de dispositifs locaux et nationaux ou d'aide financière pour l'accès au permis

Un jeune accompagné par la Mission Locale peut donc activer plusieurs aides et dispositifs pour financer son permis partiellement ou totalement

- **Utiliser son allocation Garantie Jeunes.** Dans le cadre de cet accompagnement un jeune peut percevoir 470€ par mois pendant un an s'il ne perçoit aucun revenu.
- **Utiliser son allocation Parcours d'Accès Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA).** Là encore un jeune, dès lors que son projet professionnel a été validé, peut se voir attribuer une aide ponctuelle de 3 x 530€ maximum.
- **Activer son Compte Personnel de Formation (CPF).** Un jeune peut mobiliser son compte personnel de formation et/ou se voir attribuer 100h d'abondement s'il n'a jamais travaillé afin de lui permettre de financer pour partie son Permis. Dans ce cadre, les Missions Locales sont habilitées à aller jusqu'à la validation des dossiers financiers dans le compte CPF des jeunes concernés.
- **Avoir recours à l'Aide Financière Unique (AFU) du Conseil Départemental.** Cette aide est attribuée après une évaluation réalisée par le conseiller de la Mission Locale et en fonction de la situation personnelle, familiale et financière du jeune. Elle se monte à 200€ pour le code et 300€ pour la conduite.
- **Activer le Permis à 1 € ou le Microcrédit personnel.** La Mission Locale en partenariat avec 3 partenaires bancaires peut instruire des dossiers de Microcrédit (taux d'intérêt à 2%) pour tous jeunes bénéficiant d'une capacité de remboursement (allocations formation, indemnités chômage, contrat d'apprentissage, revenus issus de contrats aidés ou de l'intérim).
- **Activer le CIVIC'UP lorsque qu'un jeune effectue son service civique dans l'Eure ET qu'il réside dans l'Eure.** La CAF de l'Eure, en partenariat avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Eure et le CRIJ Normandie Rouen, propose de soutenir des projets à destination de jeunes réalisant une mission de service civique, à travers le dispositif « Civic'up 27 ». D'un montant maximum de 1500€ cette aide peut-être utiliser pour financer un permis.



Pour toute information n'hésitez pas à consulter les sites internet ou page Facebook suivante:

www.mlv2al.fr

www.facebook.com/missionlocale.v2al

<http://www.moncompteformation.gouv.fr/article/des-maintenant-utilisez-votre-cpf-afin-de-preparer-votre-permis-b>

<http://www.crijnormandierouen.fr/Civic-up-27.html>

Vie Associative

ROMILLYTHON

5137,50 €, c'est la belle somme que le Romillython a récolté cette année : 150 € de moins que l'an passé, malgré le mauvais temps et l'actualité imprévue.

Merci à la municipalité pour le prêt des salles et la prise en charge des repas des bénévoles, à l'association R.A.P. (pétanque) pour la somme de 464 € récoltée lors de son tournoi et la vente d'objets, à la MJC A.L.E.R. pour la somme de 420 € récoltée grâce à la vente de ses pâtisseries et objets fabriqués par les jeunes, à Loto Passion pour l'animation des trois lotos et la mise en jeu d'un super lot : une semaine à la neige pour 4 personnes (lot remporté par une habitante des Hogues), aux pâtisseries de RAS qui ont fourni une partie des desserts du repas, aux Roses d'Automne pour la vente de brioches.

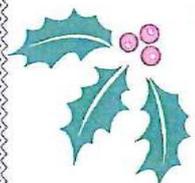
A propos des brioches, qui est un point fort de nos ressources, un grand merci à toutes les personnes qui s'investissent pour acheter et vendre autour d'elles les brioches du Téléthon : 598 € net rien que pour la vente de ces brioches ! Un geste simple pour participer au Téléthon. Les bénévoles peuvent être fiers de ce résultat car ils s'investissent énormément, mais le résultat final est leur récompense.

Cette année, une jeune bénévole de 15 ans, Léonie, est venue nous rejoindre car elle devait faire, dans le cadre de ses études, 10h de bénévolat. Cette expérience lui a beaucoup plu et elle est toute prête à continuer ! Bravo.

Nous remercions également la Présidente de Pas Za Pas Yaka Danser, Marie-Thérèse DURDU et le DJ Patrice pour leur don de 100 €. De plus, Madame DURDU s'occupe de la trésorerie et du contrôle des résultats de toute la vallée, ce qui n'est pas chose facile..., la charcuterie VION qui nous a, comme toujours, concocté un très bon repas, la ferme FABERT a offert 2 bons d'achat et Intermarché, un panier garni. Merci à ces commerçants participants.

Nous remercions également l'association familiale de Perrier pour un don de 50 €.

Grace à votre générosité, la recherche fait de grands pas pour les maladies génétiques, merci de l'aider.



Romilly Association Sportive vous présente
tous ses meilleurs vœux pour l'année 2018



le président, Jean-Luc ROMET,
et les Membres du Conseil d'Administration vous invitent
le Mardi 9 Janvier 2018 à 20 h 30
au C.A.R.R.E. (maison des associations) de Romilly
pour fêter ensemble cette nouvelle année

**PS : 5 chèques de 30 € seront distribués par tirage
au sort aux adhérents présents aux vœux.**



Les Roses d'Automne

L'Assemblée Générale des Roses d'Automne se déroulera le **13 Janvier 2018 à partir de 15h** à la salle du C.A.R.R.E de Romilly.

Ordre du jour: Bilans moral et financier, questions diverses. A la fin de cette réunion, nous lèverons nos verres à la santé de tous et à la nouvelle Année.



La Passerelle

Foire à tout

L'équipe de la Passerelle vous souhaite une bonne année 2018 ! Pour commencer cette nouvelle année, nous organisons notre foire à tout d'intérieur annuelle, à la salle Aragon le :

Dimanche 28 Janvier 2018 de 9h à 17h



R.A.S.



Stage de PILATES



La *méthode Pilates*, parfois simplement appelée **Pilates**, est un système d'activité physique développé au début du XX^e siècle par un passionné de sport et du corps humain, Joseph PILATES. La méthode Pilates est pratiquée au tapis avec ou sans accessoires ou à l'aide d'appareils. Elle a pour objectif le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibrage musculaire et l'assouplissement articulaire, pour un entretien, une amélioration ou une restauration des fonctions physiques.

Vendredi 16 février

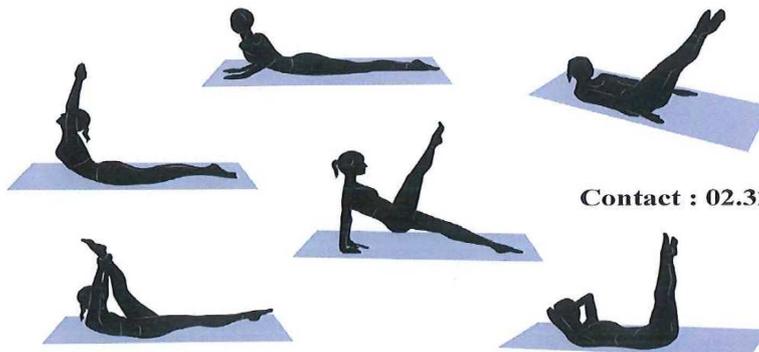
de 19h15 à 20h15

Entrée

au CARRE

Gratuite

à ROMILLY sur Andelle



Contact : 02.32.49.95.82



Authentik Aventure Club Aventure Saison 2017-2018 Planning prévisionnel

Mercredi 10 Janvier : Orientation chez Authentik Aventure – déco parapente

Mercredi 17 Janvier : Orientation jeu au château des Deux Amants

Mercredi 24 Janvier : Orientation chez Authentik Aventure – Romilly

Mercredis 31 Janvier, 7 et 14 Février : Spéléo à la grotte du Thuit

Mercredi 21 Février : Orientation-Spéléo à la grotte du Thuit

Matériel nécessaire : pour chaque séance, prévoir une tenue de sport (avec polaire, veste coupe-vent, une paire de chaussures pouvant aller dans l'eau et la boue), un petit sac à dos (avec une gourde et un en-cas) et du change.
Pour les séances VTT, prévoir un VTT en état de fonctionnement (vérifier notamment les freins) et un casque de VTT.

Christophe VANDER CRUYSSSEN ☎ 06 72 84 66 50 - Mail : christophe@authentikaventure.fr



Des légumes bio dans mes desserts

Samedi 13 Janvier, de 14h30 à 16h30

Pôle bio des Hauts Prés, Val De Reuil (27)



En partenariat avec les maraîchers des Hauts Prés pour leurs légumes.



Le pain au levain bio

Samedi 20 Janvier, de 14h30 à 16h30

Pôle bio des Hauts Prés, Val De Reuil (27)

En partenariat avec la Ferme du Chant des Meules pour sa farine.

Les terrines fermières

Février (date à définir), de 14h30 à 16h30

Ferme du Logis, Lisors (27)

A la ferme du Logis, les porcs sont élevés sur une litière de paille, nourris aux céréales de la ferme et des pois, avec de l'espace pour se déplacer...
Leur viande est de ce fait excellente !



Cuisine Africaine - Fonio aux légumes bio

Samedi 17 Février, de 14h30 à 16h30

Pôle bio des Hauts Prés, Val De Reuil (27)

Partons à la découverte de la cuisine Africaine !

Une fois inscrit, vous recevrez un mail avec le descriptif de l'atelier, l'itinéraire, et le petit matériel à apporter.

Pour toute info, vous pouvez contacter Julie : **02 32 48 06 71** - webmaster@saveursetsavoirs.fr

Adhérent 17€ - Non-adhérent 20€

Intercommunalité



ECOLE DE MUSIQUE Jacques LANGLOIS

Romilly - Pont saint Pierre – Pîtres

27 610 ROMILLY sur ANDELLE

☎ 02.32.48.12.54 Email : ecolemusiqueromilly@free.fr

Contact : Elise TASHDJIAN ☎ 07 67 02 96 66



L'Ecole de Musique Intercommunale Jacques Langlois accueille cette année 151 élèves de Romilly, Pîtres, Pont saint Pierre et autres communes.

Disciplines enseignées : éveil musical à partir de 4 ans (moyenne section), flûte à bec, hautbois, flûte traversière, clarinette, saxophone, tuba, trombone, trompette, guitare, piano, guitare basse, violon, percussion, chorale, atelier musiques actuelles, atelier jazz, formation musicale, divers ensembles et orchestres ainsi que le parcours découverte des instruments : deux à trois cours de chaque instrument enseigné à l'école de musique, répartis sur toute l'année scolaire afin que les enfants puissent faire leur choix pour l'année suivante.

Les frais d'inscription sont calculés selon les revenus de la famille pour les habitants de Romilly, Pîtres et Pont Saint Pierre (tarif unique extérieur pour les autres).



Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, n'hésitez pas à laisser un mail à ecolemusiqueromilly@free.fr ou un message vocal au 02 32 48 12 54 ou 07 67 02 69 99. Il est encore possible de s'inscrire en cours d'année dans certaines disciplines, notamment en éveil musical.

A noter également l'ouverture d'une chorale d'enfant cette année pour les 8-12 ans à un tarif extrêmement abordable (10€ l'année)

L'école dispose d'un parc instrumental permettant de proposer une location d'instruments variés (51€ pour la première année) : 4 xylophones, autant de saxophones, trompettes, hautbois et clarinettes, 3 flûtes traversières, 2 violons, 3 guitares et 1 basse, tous entretenus régulièrement et en bon état...

L'école de musique organise chaque année de nombreux concerts, gratuits, et ouverts à tous. Voici les prochains concerts :

Le mois des intermezzos : Les concerts INTERMEZZO sont destinés aux plus jeunes pour leur faire découvrir un ou plusieurs instruments au travers de petites pièces jouées par les élèves et/ou leurs professeurs. A l'issue du concert, le public peut essayer les instruments s'il le souhaite, sur les conseils des professeurs.

Intermezzo «les cordes» le 17 janvier à 18h à l'Espace des deux rives de Pîtres

Intermezzo «Flûtes» le samedi 20 janvier à 11h à la médiathèque de Romilly

Intermezzo «hautbois et saxophone» le lundi 22 janvier à 18h à l'école de Musique

Intermezzo «percussion» le samedi 27 janvier à 11h à l'école de musique

Intermezzo «piano» le mercredi 24 janvier à 17h à la médiathèque de Romilly

Intermezzo «cuivres» le lundi 29 janvier à 18h à l'Espace des deux rives de Pîtres

Intermezzo «clarinette » le jeudi 1^{er} février à 18h à la salle des fêtes de Radepont.



Concert des familles le samedi 10 février à 18h

A la salle Calvo de Pont Saint Pierre

Mardi 13 février concert du Mardi gras à la médiathèque de Romilly à 16h45

Concert de guitare mercredi 28 mars (lieu à déterminer)

Concert de musique de chambre le jeudi 29 mars (lieu à déterminer)

Concerts de fin d'année le samedi 30 juin à 16h

« **Petit spectacle entre amis** »
magie mentale par **Scorpène**

Samedi
13 janvier
2018

Séances à
14h et
17h

Salle
ARAGON
Romilly
sur-Andelle

Infos : 02 32 49 61 27 - www.cdcla.fr



« **Petit spectacle entre amis** »
magie mentale par **Scorpène**

Samedi 13 janvier 2018 - 14h et 17h

Salle Aragon / ROMILLY-SUR-ANDELLE

2 séances à 14h
et 17h

Durée : 1h
Sur réservation
(jauge limitée)

« **Entre réalité et illusion, quelles frontières ?** »

Sous la forme d'un close-up interactif (magie rapprochée) les spectateurs à quelques centimètres de Scorpène participent à une expérience de magie traditionnelle (manipulation d'objets) qui bascule doucement vers une expérience de magie mentale (plus aucune manipulation d'objets mais plutôt une orientation des esprits où le libre arbitre de chacun est questionné de manière ludique). Scorpène manipule le réel dans le réel.



La particularité de Scorpène est qu'il est avant tout joueur d'échecs professionnel avant d'être magicien. Il tisse des liens entre ces disciplines et propose une magie très particulière et stimulante.

Réservation obligatoire (jauge limitée) : 02 32 49 61 27
www.cdcla.fr | **Tout public**
Gratuit

Exposition

Du 12 au 18
janvier 2018

Salle **ARAGON**
à Romilly-sur-Andelle

VOIR
LA LUMIÈRE

TOUT PUBLIC
GRATUIT

MESURES
SCIENCES
CURIOSITÉ

Horaires d'ouverture sur :
www.cdcla.fr

Infos : 02 32 49 61 27



Exposition « Voir la Lumière »

Du vendredi 12 au jeudi 18 janvier 2018

Salle Aragon / ROMILLY-SUR-ANDELLE

Voir la lumière ?



Mesure, science et curiosité. Si la lumière nous permet de percevoir le monde qui nous entoure, il est bien difficile d'appréhender l'étendue de ses propriétés. Que savons-nous de la lumière ? Qu'est-ce que la lumière ?

En partenariat
avec RéSiTech et
Science Action
Normandie

La visite, organisée sur trois thématiques, permet de découvrir des objets techniques liés à l'éclairage, des objets de démonstration pédagogique et enfin des instruments souvent méconnus, parfois insolites, utilisés en recherche scientifique.

Horaires d'ouverture au public :

- > Vendredi, lundi, mardi, mercredi et jeudi : de 17h à 19h.
- > Samedi : de 14h à 18h (spectacles de magie mentale par Scorpène de 14h à 15h et de 17h à 18h - + d'infos : www.cdcla.fr).
- > Dimanche : de 15h à 18h.

FLASHÉZ - moi !

Renseignements : 02 32 49 61 27
www.cdcla.fr | **Tout public**
Gratuit



Informations diverses

SYGOM : RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES.

Les ordures ménagères sur la commune sont ramassées **DEUX JOURS PAR SEMAINE** : le Lundi et le Jeudi.
Le tri sélectif a lieu en même temps le Jeudi avec les sacs jaunes.

Les **sacs jaunes** sont à **UTILISER EXCLUSIVEMENT** pour le **TRI SELECTIF** du Jeudi.

En dehors de cet usage , ILS NE SERONT PLUS RAMASSES.

SY.G.O.M. ☎ 02.32.54.47.64

Identification des animaux

Article D 212- 63

Créé par Décret n° 2006-1662 du 21/12/2006



L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores

domestiques, comporte d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers permettant d'identifier l'animal.

IMPORTANT

Si vous perdez vos animaux de compagnie, faites toutes les recherches nécessaires avant d'appeler la Police Municipale. De même pour les animaux de ferme : assurez-vous que les barrages ou les haies sont en bon état.

Trop souvent, des animaux s'échappent sur la voie publique de jour comme de nuit. Vous avez la responsabilité de vos animaux. Un accident vous occasionnera des conséquences graves.

Police Municipale : 06 81 68 51 87 / 06 85 55 93 42 (en semaine)

Entretiens de vos haies, de vos arbres, sur la voie communale

Les haies et les branches d'arbres qui dépassent sur les trottoirs doivent être régulièrement taillées par vos soins.

Par ailleurs, il est gênant que les lignes de France Télécom soient obstruées par les branches d'arbres, cela perturbe une bonne télécommunication. Les branches doivent également être taillées pour laisser un espace libre aux fils.

D'avance, nous vous remercions pour votre compréhension.



Nuisances sonores - Arrêté préfectoral



Les activités bruyantes effectuées par des particuliers telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nouveaux Habitants

Pensez à **vous faire connaître en Mairie** à l'accueil pour les démarches administratives : carte d'identité, carte grise (uniquement changement d'adresse) et pour que la municipalité puisse vous inviter à la réception des nouveaux habitants de l'année.



Collège Côte des Deux Amants

A vos papiers !!! Action recyclage les 12 et 13 Janvier 2018

Une nouvelle action recyclage aura lieu les 12 et 13 Janvier prochains : grâce à vos papiers, près de 8 tonnes de papier ont été récoltées en Juin dernier et des sorties scolaires pour les élèves du collège de Romilly sur Andelle ont ainsi pu être financées.

Comme à notre habitude, tout ce qui est papiers, magazines, journaux, publicités et cartons... seront récoltés, tout ceci est ensuite racheté au collège par une entreprise de recyclage.

Afin de nous aider, merci de stocker vos magazines, brochures publicitaires, vieux livres, anciens cahiers, catalogues et annuaires dans des cartons (ou juste ficelés). Ce mode de stockage nous permet ensuite de ranger plus efficacement dans la benne et de la remplir au mieux....

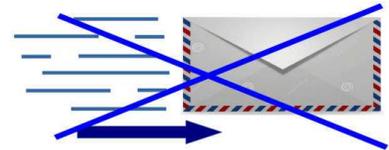
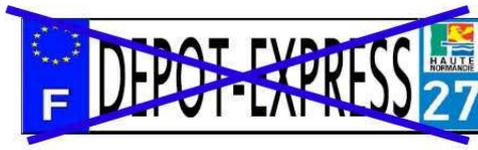
Rendez-vous parking du collège le 12 Janvier de 16h à 18h30 et le 13 Janvier de 9h à 12h00.

Rappel de sécurité

Pour votre sécurité, les gendarmes interviennent en tenue ou uniforme et sont porteurs d'une carte professionnelle. Si vous êtes contactés et que vous avez un doute, **FAITES LE 17** pour signaler les faits ou informer la Police Municipale.

Réforme de la délivrance des titres

Dans le cadre de la réforme de la délivrance des titres, nous vous informons que le dépôt sur place et la transmission par voie postale des dossiers de **PERMIS DE CONDUIRE** et de **CARTES GRISES** n'est plus possible en préfecture.



Veillez noter que jusqu'au 31 octobre 2017, les services PERMIS DE CONDUIRE ET CARTES GRISES ne recevront que les usagers se présentant pour des CAS PARTICULIERS* les LUNDI, MARDI et JEUDI de 9h à 12h00. Toutes les autres demandes devront être réalisées par voie dématérialisée sur le site www.ants.gouv.fr ou auprès des professionnels de l'automobile agréés pour les cartes grises.

*CAS PARTICULIERS CARTES GRISES : succession, véhicule d'importation , immobilisation, changement de caractéristiques techniques, modification d'état-civil, corrections

*CAS PARTICULIERS PERMIS: déclaration de perte du permis de conduire

Dès la **fermeture définitive des guichets le 6 novembre 2017** , en cas de blocage sur des dossiers compliqués, l'usager pourra utiliser une "procédure dématérialisée complémentaire" qui consiste à renseigner une requête en ligne et scanner l'ensemble des pièces justificatives.

Le Centre de traitement des titres se chargera alors de traiter ces demandes et de finaliser le dossier avant transmission à l'unité de production de l'ANTS.

Plus d'informations sur le site internet des Services de l'État www.eure.gouv.fr en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.eure.gouv.fr/Actualites/Desormais-des-teleprocedures-pour-chaque-titre>



Recensement Service National

Jeunes Français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est **indispensable** pour s'inscrire aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, concours d'Etat, etc...)

Dès le 16ème anniversaire et pendant les 3 mois suivants, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile. Se présenter avec livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile et de la 2ème nationalité. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la Mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie.

Adresse : MIN / DEF Caserne Philippon 56, rue Saint-Vivien CS 11313 76178 Rouen Cédex

☎ : 02 32 08 20 40 <http://www.defense.gouv.fr> Adresse Internet : csn-rouen.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Le centre du service national de Rouen a fermé définitivement son accueil physique au public.

Site d'information routière département de l'Eure www.inforoute27.fr

Informations sur les chantiers routiers en cours et sur les conditions de conduite lors d'évènements bloquants majeurs (épisodes neigeux, ...)

LIGNE 390 ROUEN - EVREUX

Départs possibles de Pont de l'Arche, d'Igoville, ...

Tous les renseignements sont sur www.eureenligne.fr Lignes régulières d'autocar Thème : transports

LIEUX D'ARRET DE LA LIGNE 540 Alizay - Rouen

4 arrêts sur Romilly :

- Café Le Marigny - rue Saint-Georges
- Mairie - rue Neuve - gare PMR
- RPA La Potière - Rue Blingue
- Le Tourne-Bride - Feux Avenue de la Gare



Merci de faire signe au conducteur et de préparer votre monnaie. **Tarif : 2 €** (sauf augmentation)

Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire de passage théorique.

Tous les renseignements sont sur www.eureenligne.fr Lignes régulières d'autocar Thème : transports

☎ 02 32 31 50 50

*Horaires à ce jour départ de Romilly vers Rouen : Du Lundi au samedi

- Feux Avenue de la Gare, du lundi au samedi 6h42 (**PS/VS**) - 7h10 (**PS** et sauf le samedi) - 12h37 (**PS**)
- RPA La Potière, du lundi au samedi 6h43 (**PS/VS**) - 7h11 (**PS** et sauf le samedi) - 12h38 (**PS**)
- Mairie, du lundi au samedi 6h44 (**PS/VS**) - 7h13 (**PS** et sauf le samedi) - 12h39 (**PS**)
- Le Marigny, du lundi au samedi 6h45 (**PS/VS**) - 7h15 (**PS** et sauf le samedi) - 12h40 (**PS**)

*Horaires d'arrivée sur Romilly en partant de Rouen : Du Lundi au samedi

- Le Marigny, du lundi au samedi 18h45 (**PS/VS**) - 17h55 (**PS** et sauf le samedi) - 15h (**PS**)
- Mairie, du lundi au samedi 18h46 (**PS/VS**) - 17h56 (**PS** et sauf le samedi) - 15h01 (**PS**)
- RPA La Potière, du lundi au samedi 18h47 (**PS/VS**) - 17h57 (**PS** et sauf le samedi) - 15h02 (**PS**)
- Feux Avenue de la Gare, du lundi au samedi 18h48 (**PS/VS**) - 17h58 (**PS** et sauf le samedi) - 15h03 (**PS**)

***PS** (périodes scolaires) **VS** (vacances scolaires)

Informations Santé

Maison Médicale Henri DUNANT - 792 Rue Blingue ☎ 02-32-49-77-29

Horaires habituels du Secrétariat de la Maison Médicale : Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le Samedi de 9h à 12h. La Maison Médicale regroupe Médecins, kinésithérapeute, ostéopathe, pédicure, infirmières, diététicienne, psychologue. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat pendant les heures d'ouverture.

Nouveau numéro national gratuit pour joindre un médecin généraliste en NORMANDIE, en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux : **116 117** (tous les soirs après 20 h, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés). En cas d'urgence vitale, le **15** reste le numéro à composer.

Services de garde

En dehors des horaires d'ouverture de la Maison Médicale, si vous avez besoin d'un médecin pour consultation ou avis médical, **faire le 116 117 (voir ci-dessus). En cas d'urgence, faites le 15.**

Infirmières Week-end et jours fériés ☎ 02-32-49-23-25 (garde uniquement)

Dentiste Dimanches et jours fériés (pas le samedi) de 9 h à 13 h ☎ 02-32-31-60-41 (garde uniquement)

Pharmacies de garde : composer le 32 37 (messagerie vocale)

Seringues usagées

La pharmacie de Romilly sur Andelle récupère et échange les boîtes de seringues usagées

Gratuitement ☎ 02 32 49 76 64



TAXI BLOMME ☎ 02 35 23 08 03 ou 06 81 25 07 13 / TAXI MANU ☎ 06 07 77 13 69

Taxi et transport de malades assis

Cabinet dentaire

Mr PAVALUTA

858 Rue Blingue - Romilly sur Andelle

☎ 02 32 49 92 07

PHARMACIE Mr et Mme PUYHAUBERT

Rue Blingue ☎ 02 32 49 76 64

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi : 9 h -12h30 et 14h30 - 20h00

le samedi : 9h - 12h30 et 14h30 - 18h30

Clinique vétérinaire de l'Andelle

Dr HERICHER / Dr FEHRENBACH / Dr HAUTOT

300 Rue de la Libération à Romilly sur Andelle

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

le samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h à 16h00

☎ 02 32 49 20 97 veterinaireandelle.com

En dehors des horaires d'ouverture, les informations concernant la permanence de soins sont disponibles sur appel téléphonique.

Le Défenseur des Droits 09 69 39 00 00

www.defenseurdesdroits.fr

CIDFF (droit des familles) 02 32 33 44 56

Victimes ou témoins de violences 3919

| | |
|---|-----------------------|
| S.A.M.U. | 15 |
| Gendarmerie | 17 |
| Pompiers | 18 |
| Appel d'urgence | 112 |
| Centre anti poison | 0800 59 59 59 |
| Réseau bronchiolite Haut-Normand | 02 35 71 70 82 |
| Appel d'urgence personnes sourdes ou malentendantes | 114 |
| Appel d'urgence sociale | 115 |
| Allo Enfance maltraitée | 119 |
| Halte au harcèlement à l'école | 3020 |
| Suicide écoute | 01 45 39 40 00 |
| www.suicide-ecoute.fr | |

La Lettre de Romilly est réalisée par la commission « Communication et Information » et le service administratif.

Elle est distribuée par deux agents communaux.

Courriel : mairie@romilly-sur-andelle.fr ☎ 02-32-48-73-00 fax : 02-32-49-28-00

Cette lettre est téléchargeable sur le site de Romilly : www.romilly-sur-andelle.fr



SERVICES PUBLICS

« Pôle Emploi » ☎ 3949

Informations en ligne sur www.poleemploi.fr.

Assistante Sociale

Pour les nouveaux dossiers

N° unique 02 32 31 97 17 Ou 02-32-49-52-21

Centre de Fleury Andelle

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

☎ 02-32-49-52-21

Permanence pesées : les jeudis de 14h à 16h,
sans rendez-vous à Fleury/Andelle.

Consultation avec le médecin de la P.M.I.

Dr PETIT - sur rendez-vous (même n°)

A romilly : tous les lundis de 15h30 à 17h00

RPA Potière - Mme CAYZEELE - infirmière

Trésor Public ☎ 02 32 49 00 62

Zac La Vente Cartier à Charleval

Ramassage des ordures ménagères

Dépôt des ordures ménagères le dimanche soir
pour ramassage le lundi matin et le mercredi soir
pour ramassage le Jeudi matin avec les sacs
jaunes du tri sélectif ☎ 02 32 54 47 64

Syndicat Assainissement ☎ 02 32 48 20 70

Lundi 8h30-13h00 13h30-18h00

Mardi et Jeudi 8h30-13h30

Vendredi 8h30-13h00 13h30-18h00

Bureau : 78 rue Saint-Georges

VEOLIA EAU ☎ 09 69 39 56 34

Toutes les démarches sans se déplacer

7j / 7 24h/24

Lieu d'accueil pour les clients :

ZAC Eco Seine à Bouafles

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

www.veoliaeau.fr

GAZ

N° d'urgence sécurité 0800 47 33 33

Pour raccordement au gaz 0810 224 000

Si contrat avec GDF Suez Dolce Vita

09 69 324 324 (appel non surtaxé)

ou www.gdfsuez-dolcevita.fr

Service Public

3939* « Allo service public » ou www.service-public.fr

*Le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
et le samedi de 8h30 à 12h30

Les permanences CAF

☎ 0810-25-27-10

Mairie de Pîtres, sur borne à l'Espace des Deux Rives
Adresse postale : Allée des Soupirs 27026 Evreux Cédex
Site internet : www.eure.caf.fr

Amélioration de l'Habitat

Renseignements et conseils gratuits

Permanences 9 rue du Général Leclerc à Fleury sur Andelle

Le 3ème Mardi de 10h à 12h (sauf en Août)

☎ 02 32 39 84 00 Mail : contact27@soliha.fr

CARSAT (GRAM) ☎ 3960 24/24 7/7

Pour les appels à partir d'un mobile, faire le 09 71 10 39 60

C.I.C.A.S. d'Evreux - ☎ 0820-200-075

Permanence Caisse de Retraite Complémentaire

24 rue de la Harpe de 9h à 18h

Caisse Primaire d'Assurance Maladie C.P.A.M. ☎ 3646

✉ 1bis Place Saint Taurin 27030 EVREUX Cédex

SY.G.O.M. Gestion Ordures Ménagères ☎ 02 32 54 47 64

S.I.D.E.A.L. Piscine - Rue du Collège à Pont Saint Pierre

☎ 02 32 49 70 90 ou 02 32 49 70 59

Syndicat Intercommunal de l'Ecole de Musique

« Jacques LANGLOIS » Secrétariat ☎ 02 32 48 12 54

S.T.E.L.A. (Syndicat Transport des Elèves Lyons Andelle)

10 rue Henri Leray Fleury / Andelle ☎ 02 32 48 07 86

Bureau de Pîtres ☎ 02 32 49 40 40

Syndicat Mixte pour la gestion des Gymnases

ZAE La Vente Cartier à Charleval ☎ 02 32 49 44 52

E.D.F.- dépannage

☎ 09 726 750 27